



Résoudre les conflits dans l'association

- Favoriser la restauration du dialogue
- Contribuer à l'évolution de la dynamique associative

■ NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Dans la vie de l'association de nombreux cas peuvent créer des situations de tensions, voire de conflits : exclusion d'un membre, divergences entre sections et organe central, entre membres et dirigeants, entre dirigeants, entre bénévoles et dirigeants, relations associations et collectivités, ...

La Cda propose un accompagnement en 2 étapes :

1 - Etat des lieux et diagnostic

Prise de connaissance de :

- la situation
- des statuts
- des personnes concernées au sein de l'association

Consultation des parties et formulation des préconisations

Tarif forfaitaire : Gratuit

Durée : 1h

2 – Médiation

Animation d'un groupe d'échanges et de réflexion

Participation aux instances dirigeantes

Tarif horaire non-adhérents : 40 €/heure / Tarif adhérents : 35 €/heure

■ VOTRE CONTACT

**Suzel CHASSEFEIRE, Référente pédagogique
& Emily LE CUNFF, Chargée de mission Projets**

Chambre des associations - 2, avenue du Maréchal Lyautey 94100 Saint Maur des Fossés

Tél. : **01.48.83.66.40** - Email : cda@cda-asso.com - Site web : www.cda-asso.com

N'hésitez pas à nous contacter pour une proposition adaptée à vos besoins.

■ LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

La Cda accompagne les porteurs de projets, bénévoles et dirigeants associatifs.

Ses missions depuis 1998 :

- Soutenir la création et le développement d'associations
- Accueillir, conseiller, former les acteurs associatifs
- Valoriser l'engagement associatif

Ce sont ainsi plus de 300 personnes qui bénéficient, chaque année, de nos services.

NOS PRINCIPES D'ACTION :

- **L'innovation** : notre capacité formuler des idées et mettre en place des solutions nouvelles aux problèmes ou difficultés rencontrés par les acteurs du monde associatif
- **L'adaptabilité** : au contexte, aux évolutions de la société, technologiques, règlementaires, etc.
- **La réactivité** : favorisée par la flexibilité du fonctionnement de l'association et la rapidité du circuit interne de prise de décision
- **La rigueur** : dans les réponses apportées aux acteurs du monde associatif »